

# LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DÉVELOPPEMENT



## ***Les perspectives économiques africaines 2009*** **Réunion d'Experts du 15 Décembre 2008 à Paris**

**Thème: «Innovations dans les Technologies de l'Information et de la  
Communications (TIC) en Afrique»**

**INTERVENTION**

**M. Ibrahima N'DIAYE**

Directeur en charge des TIC pour le Développement (ICT4D),

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

**Monsieur le Directeur et Chef Economiste du Développement, du Centre de Développement de l'OCDE**

**Madame le Directeur, Division des TIC, de la Technologie et de la Science, de la Commission Economique pour l'Africaine des Nations Unies**

**Honorables invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole au nom de la Banque Africaine de Développement pour intervenir à la Session d'ouverture de cette réunion d'experts dans le cadre du processus de préparation du rapport sur les ***Perspectives Economiques Africaines 2009*** dont le thème est «L'Innovation dans les Technologies de l'Information et de la Communication». Le lancement officiel du rapport aura lieu lors des prochaines Assemblées Annuelles de la Banque Africaine de Développement qui se tiendront à Dakar au Sénégal en mai 2009.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude et notre sincère reconnaissance à L'OCDE et à la CEA qui, en partenariat avec la BAD, organisent cette réunion.

**Mesdames, Messieurs,**

La présente réunion d'Experts constitue une étape importante dans la production des ***Perspectives Economiques Africaines 2009***. Elle réunit les experts, les décideurs politiques et les représentants du secteur privé tant des pays africains que des pays de l'OCDE pour :

- Faire l'inventaire des progrès réalisés par les économies du continent dans le déploiement des TIC en faveur du développement,

- évaluer l'étendue et la durabilité de la contribution du secteur au développement de l'Afrique, passer en revue les meilleures pratiques dans les politiques publiques, la régulation et le financement, et
- établir des recommandations pour faire face aux défis à venir.

### **Mesdames, Messieurs,**

Cette réunion se tient à un moment où la BAD vient d'adopter sa stratégie à moyen terme pour la période 2008-2012 et où la BAD vient d'approuver sa stratégie opérationnelle dans le domaine des TIC. Cette stratégie s'intègre dans la focalisation sectorielle « Infrastructure » de la nouvelle stratégie à moyen terme de la Banque. Les autres focalisations sectorielles de cette stratégie sont: La gouvernance, le développement du secteur privé, et l'enseignement supérieur, la technologie et la formation professionnelle.

Cette stratégie préconise en outre:

- une priorité horizontale accrue à l'intégration régionale, aux Etats fragiles et à l'adaptation aux besoins des clients, surtout dans les pays à revenu intermédiaire; et
- une intégration plus efficace des questions de genre, de changement climatique et de gestion des connaissances.

### **Mesdames, Messieurs,**

Comme vous le savez, l'intérêt pour les TIC relève surtout de leur rôle déterminant dans la promotion d'une croissance économique durable et dans la réduction de la pauvreté en Afrique.

En effet, les TIC occupent une place grandissante dans tous les aspects du développement socioéconomique. Dans le domaine de l'éducation et de la santé où l'apprentissage en ligne et la fourniture à distance des soins

médicaux sont aujourd'hui une donnée incontournable. Dans le commerce et l'administration publique ou elles ont permis des progrès prodigieux dans la rationalisation et la productivité du travail.

Les TIC offrent aux pays africains de solides chances d'en tirer profit sur le plan technologique, de renforcer leur efficacité, de réduire les coûts de production et de commercialisation, d'avoir des avantages comparatifs dans d'autres secteurs, d'accroître la demande internationale pour leurs biens et services, de créer des sources d'emploi primaires et secondaires, de générer du savoir, de promouvoir la recherche et le développement, et de créer ainsi de solides pôles de croissance.

En particulier, les TIC offrent d'importantes possibilités de mettre à profit le potentiel des individus et des entreprises et favorisent la création d'emplois. En 2007, le volume des transactions sur le marché mondial des services informatiques était estimé à 728 milliards de dollars EU et la composante « Externalisation des processus de gestion » (EPG) est censée croître et atteindre 140 milliards de dollars EU en 2008.

Par ailleurs, les TIC jouent un rôle essentiel en matière de facilitation des échanges commerciaux, de l'intermédiation financière et de l'intégration régionale, dans la mesure où elles améliorent l'efficacité des services de transport et de logistique, ainsi que les normes et la certification, et facilitent les opérations de dédouanement. À l'heure actuelle, l'on doit aux services bancaires électroniques l'efficacité des transferts de paiements et l'efficacité de la gestion de la trésorerie, de l'épargne, du crédit, des capitaux et des risques. Le transfert de fonds à l'échelle mondiale est de plus en plus facilité par les TIC et il existe des possibilités nouvelles pour le transfert de micro-paiements grâce aux réseaux de téléphonie mobile.

Par conséquent, l'on s'accorde à reconnaître de plus en plus que les pays en développement gagneraient à saisir les opportunités qu'offrent les TIC en matière de développement afin d'appuyer les efforts qu'ils déploient en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'assurer la croissance et le développement social.

L'objectif ultime des TIC est de fournir des services appropriés et à un coût abordable aux communautés urbaines et rurales. Sa réalisation nécessite d'une part une infrastructure et une capacité optimale et d'autre part la création d'un environnement propice au développement et au déploiement rapides des services.

### **Mesdames, Messieurs,**

Ces dernières années, l'Afrique a fait des progrès remarquables mais hétérogènes en matière de développement de l'infrastructure de base des TIC.

Certes, **la pénétration de la téléphonie mobile**, largement dominée par le secteur privé, évolue rapidement – avec un taux de progression supérieur à 30 % en 2008 –, mais d'autres domaines tels **que l'Internet à large bande n'ont pas suivi – seuls 5 pays africains affichent un taux de pénétration supérieur à 1% en 2008**. Dans une économie mondiale sans cesse « virtuelle », la fracture numérique constitue une entrave de plus en plus marquée à la croissance de l'Afrique.

L'absence de réseaux d'infrastructure de base à large bande en Afrique constitue en réalité une menace à la croissance du trafic interne et de

transit et explique les tarifs élevés pratiqués. La question la plus cruciale demeure la faiblesse des capacités et un fonctionnement moins efficace des réseaux régionaux de télécommunication. D'où l'encombrement du trafic régional dû à l'insuffisance de canaux directs entre les pays, les coûts élevés du trafic régional et international, qui affecte à la fois les services téléphoniques et de transmission de données et entraînent un accès onéreux aux services Internet et la lenteur des connexions.

Les statistiques récentes de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) soulignent la nécessité de mobiliser des centaines de millions de dollars d'investissement, notamment sous l'impulsion du secteur privé pour la mise en place et l'amélioration des infrastructures et réseaux de télécommunication dans le continent. Pour y parvenir, il faudra trouver le bon dosage des politiques et des réglementations, établir des partenariats publics privés mûrement conçus et engager les fonds publics de manière sélective. Ce défi interpelle tous les partenaires au développement du continent.

### **Mesdames et Messieurs,**

Pour sa part, la Banque Africaine de Développement, au cours des dernières décennies, a mis à la disposition de plus de 30 pays, plus d'un milliard de \$EU pour financer le développement des TIC. Elle est, de 1995 à 2005, intervenue à hauteur de plus de 440 millions \$EU dans les infrastructures de télécommunications qui constituent le défi majeur des pays africains dans la vulgarisation des TIC.

La BAD a aussi financé, pour plus de 120 millions de dollars EU, plusieurs autres projets et programmes nationaux et régionaux intégrant les TIC dans les secteurs de la santé, l'éducation, ainsi que l'agriculture

et le développement rural .Elle a joué un rôle important au sein du NEPAD dans le développement du programme des TIC, particulièrement pour le cadrage des plans d'action à court , moyen et long terme.

L'année dernière, la BAD, à travers son guichet du secteur privé, a également soutenu les projets régionaux des TIC afin de contribuer au développement du secteur des télécommunications sur le continent. A titre d'illustration, la BAD a accordé un prêt de 14.5 millions \$EU pour le projet du Câble sous marin de l'Afrique de l'Est (EASSY), La BAD a également approuvé un prêt de 50 millions \$EU pour le projet de RASCOM.

Lors du Sommet « Connecter l'Afrique » qui s'est tenu l'année dernière à Kigali, la Banque s'est engagée à collaborer avec l'UIT et d'autres organisations pour appuyer l'expansion de l'infrastructure à large bande en Afrique et aider les pays africains à élaborer des politiques et des réglementations visant à encourager l'investissement local et étranger dans le secteur des TIC.

La Banque est fermement disposée à remplir le mandat qui lui a été confié par l'Union Africaine au titre de développement des projets d'infrastructure du NEPAD et du Consortium pour l'Infrastructure en Afrique. En collaboration avec l'UIT et l'UA, la Banque s'est engagée à jouer un rôle significatif dans les mécanismes de suivi définis par le Sommet «Connecter l'Afrique» qui a consacré le suivi au niveau continental des recommandations du Sommet Mondial de la Société d'Information (SMSI). Il s'agit en particulier de contribuer en collaboration avec les partenaires au développement de l'Afrique, notamment la Banque Mondiale, la Commission Européenne et la Banque Européenne d'Investissement **à combler certains chaînons**

**manquants dans la connectivité régionale (chaînon estimés à 66,000 kms de câbles à fibres optiques), à accroître les investissements dans l'infrastructure physique et à apporter un appui aux cadres politiques et réglementaires.**

À travers **la Facilité pour la préparation des projets d'infrastructure au titre du NEPAD (NEPAD-IPPF)**, la Banque continuera de financer, entre autres initiatives, les études de faisabilité en TIC, la structuration de projets au titre des Partenariats Public-Privé (PPP), et les services consultatifs en matière de transaction.

La Banque est à l'avant-garde de la mise en œuvre de **l'initiative pour le renforcement de l'assistance au secteur privé en Afrique (EPSA)**. Cette initiative comprend principalement trois composantes: **i) un fonds spécial de 20 millions de dollars EU**, qui octroie des dons au titre de l'assistance technique et du renforcement des capacités en appui au développement du secteur privé ; **ii) 500 millions de dollars EU pour le cofinancement des opérations de prêts à garantie souveraine** ; et **iii) 500 millions de dollars EU pour le financement des opérations de prêts non souverains**.

Grâce à ce dispositif, la Banque peut aujourd'hui financer des études portant sur des projets initiés par le secteur privé. La Banque continuera à encourager l'intégration de composantes TIC, par exemple les fibres optiques, dans la conception des projets d'infrastructure tels que les routes, les lignes de transmission d'énergie, les pipelines, les réseaux ferroviaires, l'eau et l'assainissement, etc. L'ambition de la Banque est d'optimiser les ressources, intégrer les TIC dans le développement rural et réduire les coûts d'exécution.

**Mesdames, Messieurs,**

S'agissant de la stratégie opérationnelle des TIC que la Banque vient d'approuver, son objectif est d'apporter une importante contribution à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique des PMR, par le renforcement du rôle que la Banque joue pour élargir l'accès à l'infrastructure TIC, stimuler l'investissement du secteur privé et, à terme, améliorer la gouvernance, la qualité des prestations de services publics tels que l'éducation et la santé, favorisant ainsi la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Elle propose une approche programmée de la Banque dans le domaine des TIC.

À court terme, la Banque entend concentrer ses efforts sur deux piliers, à savoir i) **les réseaux dorsaux régionaux et nationaux** par le financement de l'infrastructure à large bande ; et ii) **l'instauration d'un cadre stratégique et réglementaire propice** par le soutien aux efforts que déploient les pays africains en vue d'attirer les flux de financement privé, grâce à l'amélioration des cadres stratégique et réglementaire, l'objectif principal étant d'assurer la croissance économique et de faire reculer la pauvreté. Dans ce contexte, la Banque vient d'amorcer un processus de financement d'études sur des projets régionaux de télécommunications à large bande pouvant déboucher sur des propositions de projets susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire.

Certains projets régionaux innovants, tels que l'utilisation de la capacité excédentaire en fibre optique du système d'interconnexion électrique de l'Afrique de l'Ouest (West African Power Pool) et les réseaux dorsaux régionaux seront privilégiés.

À moyen terme, la Banque devrait s'employer à stimuler la demande en matière de réseaux et services TIC, par la promotion du cyber-gouvernement et de la connectivité des écoles, des universités et des établissements de santé, avec des réponses adaptées aux besoins des États fragiles, des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire.

**Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer mon propos sans exhorter les experts ici présents à fournir le meilleur d'eux-mêmes dans la réalisation des objectifs de cette réunion.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.